

**Secrétariat Général**

N° 002/HAMA/SG/2024

N'Djaména, le 02 janvier 2024

A

**Mesdames et messieurs les responsables des médias privés**

**N'Djaména**

**Objet : Couverture médiatique**

Mesdames et messieurs responsables des médias privés,

Après avoir assuré la supervision des activités liées au processus et à la campagne du référendum constitutionnel du 17 décembre 2023, le Président de la Haute Autorité des Médias et de l'Audiovisuel (HAMA) donnera **un point de presse**, demain, mercredi 03 décembre 2024, à 10 heures, au siège de la HAMA.

Par conséquent, je vous demande, par la présente, de mettre à la disposition de l'Autorité de régulation de l'information et de la communication une équipe de reporters de vos médias respectifs pour la couverture du point de presse.

Comptant sur votre franche collaboration, je vous prie de croire, mesdames et messieurs les responsables des médias privés, à l'assurance de ma parfaite considération.

Le Secrétaire Général de la HAMA



**Félicien ALLADOUM RADINGAYE**

